

## Les paysages protégés

La protection des paysages est un des trois axes de la Convention européenne du paysage : sur le territoire tout entier, il s'agit non seulement de protéger\* mais aussi de gérer\* et d'aménager\* les paysages.

Bien qu'il n'y ait pas de législation spécifique relative aux paysages en Région wallonne, leur protection est prise en compte par une série d'outils comme le plan de secteur, certains règlements d'urbanisme ou le classement.

Les périmètres d'intérêt paysager du plan de secteur représentent des superficies importantes. Ils correspondent essentiellement à des boisements, notamment dans toute la bordure sud de l'ensemble paysager. Dans le cœur du Plateau condrusien, ils s'étendent aussi sur quelques espaces agricoles ou mixtes (agricoles et forestiers). Une étude faite par l'ADESA (Association de Défense de l'Environnement de la Senne et de ses Affluents) a été menée en vue d'une mise à jour des périmètres et de l'identification d'une sélection de points de vue qui méritent d'être maintenus. L'étude est terminée pour les parties ouest et est de l'ensemble paysager : certains boisements ne sont plus répertoriés, mais au total les superficies retenues sont accrues car de vastes espaces agricoles ont été sélectionnés, notamment en Entre-Sambre-et-Meuse.

Toujours au plan de secteur, des périmètres d'intérêt culturel, historique ou esthétique permettent une certaine protection d'anciens noyaux villageois. On dénombre près d'une soixantaine de périmètres de ce type au sein de l'ensemble paysager.

Le règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application pour des périmètres concernant plus de soixante villages ou hameaux, en tout ou en partie, ainsi que, dans certaines communes, de vastes espaces agricoles. Il y a rarement superposition de ces périmètres avec les précédents. Pour les noyaux d'habitat ancien de type urbain, le règlement général d'urbanisme définit les zones prioritaires en matière d'urbanisme. Au sein de l'ensemble paysager, il identifie sept centres anciens protégés : Gerpennes, Durbuy, Ciney, Florennes, Philippeville, Walcourt et Thy-le-Château.

Le Plateau condrusien abrite un grand nombre de sites classés dont beaucoup bénéficient en outre du statut de Patrimoine exceptionnel\* de la Région wallonne. De nombreux sites classés sont marquants dans le paysage. Certains présentent un caractère naturel, comme les Aiguilles de Châteux à Furfooz ou le lit de l'Ourthe et ses berges à Esneux. Pour d'autres, la composante bâtie est importante. Souvent, il s'agit alors de châteaux et de leur domaine, comme à Haltinne, à Modave ou encore à Hodoumont, au sud-est de Marchin. Ils constituent un échantillon des grandes propriétés typiques de la région condrusienne. Quelques grands espaces ruraux plus ou moins bâtis sont également protégés, comme le vallon abritant le village de Tavier-en-Condroz ou encore le méandre du Hoyoux avec d'anciens moulins à Modave et Clavier. A Esneux, le classement concerne tout le hameau de Ham dans une boucle de l'Ourthe ainsi que des boisements sur les versants de la vallée et sur le plateau.

# La mise en place des paysages du Plateau condrusien

## Les prémices de l'habitat groupé\* apparaissent à la fin du premier millénaire

A l'époque gallo-romaine, les forêts couvrent encore de vastes étendues mais déjà des terres sont cultivées. La présence de sols de bonne qualité, des limons éoliens mais aussi des sols plus faciles à travailler qui se sont formés sur le calcaire, favorise l'installation de nombreuses exploitations agricoles. Ces villas sont souvent localisées sur des plateaux bien exposés. La présence d'eau à proximité immédiate n'est pas un facteur essentiel car les techniques d'acheminement de l'eau sont maîtrisées.



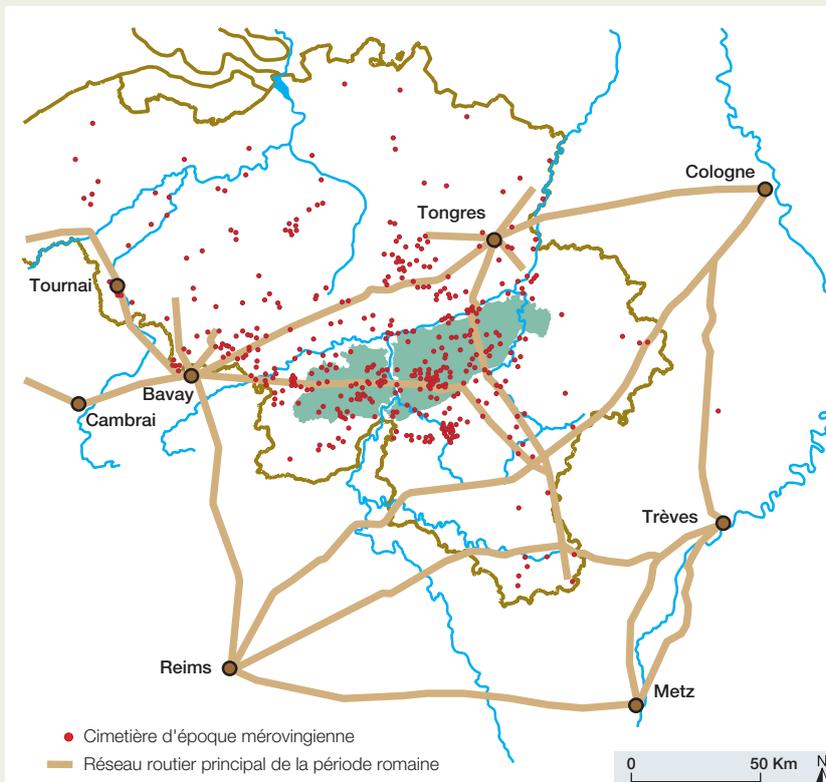
*Dessin : M. Destrée © Archéolo-J.*

Reconstitution de la villa de Hamois. Le bâtiment principal aux murs de pierre couvert de tuiles rouges se distingue particulièrement. Ce type de construction, entouré de dépendances parfois en pierre mais le plus souvent en bois, était disséminé dans les régions plus fertiles du nord de la Gaule romaine, comme dans l'ensemble paysager du Plateau condrusien.

Deux voies principales de communication traversent l'ensemble paysager et conduisent à Trèves, reliant ainsi trois capitales. Une chaussée vient de Tongres au nord et franchit la Meuse par un pont à Amay. Des fouilles ont montré l'existence sur son parcours de petites agglomérations routières telle que celle de Clavier. L'autre chaussée vient de Bavay à l'ouest. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, certains de ses tronçons sont encore perceptibles et attestés par la toponymie (chemin de Bavay ou des Romains par exemple) mais, au-delà de la Meuse franchie à gué à Dinant, le tracé n'est pas encore établi avec certitude.

Les vestiges de villas sont très nombreux sur l'ensemble du territoire et beaucoup montrent des traces de destructions au 3<sup>e</sup> siècle, liées aux invasions de populations germaniques. De petites communautés, plus ou moins armées, se réfugient alors en hauteur, sur des sites rocheux plus faciles à défendre. Ce sont des éperons formés par les méandres de rivières fortement encaissées dans le plateau, comme à Furfooz dans la vallée de la Lesse, ou des promontoires à la confluence de deux cours d'eau, comme à Montaille dans la vallée de la Molignée.

L'habitat des siècles suivants, influencé par les coutumes des populations germaniques, n'a pas laissé de vestiges car il correspond à des constructions en bois, terre et paille. Mais la découverte de nombreux lieux de sépulture enfouis témoigne de l'existence de petites communautés et des premiers noyaux à l'origine des futures paroisses et villages. Ces cimetières mérovingiens sont généralement localisés sur une hauteur, même une très légère élévation, située non loin d'un cours d'eau et du lieu d'habitat. Cette implantation ancienne est parfois signalée par des toponymes tels colline du Tombeau, Tombeu ou Tombois.



Sources : d'après D. Barbison, coord., *Les mérovingiens. Le monde des morts révèle celui des vivants* (1988) et M.-H. Corbiau (pour le réseau routier), *patrimoine archéologique de Wallonie* (1997). Infographie : Q. Rombaux, SRBG.

Les cimetières d'époque mérovingienne sont particulièrement nombreux dans l'ensemble paysager du Plateau condrusien (figuré en aplat vert sur la carte). Ils indiquent une continuité d'habitat dans ce territoire qui offre de nombreuses possibilités de protection, de sites de défense naturelle.

A partir de la seconde moitié du 7<sup>e</sup> siècle, des défrichements accompagnent la fondation d'abbayes, sur des terres offertes par les rois ou leurs proches à des évangélistes venus convertir les populations païennes des campagnes, comme à Fosses-la-Ville. A l'époque carolingienne, le regroupement de l'habitat est accentué par la création des premières paroisses (8<sup>e</sup> siècle). Celles-ci définissent les contours d'un territoire qui, à l'échelle locale, lie les habitants à un lieu de culte, matérialisé par un petit oratoire en bois auquel est associé un nouveau lieu d'inhumation. Ce territoire correspond aussi au paiement d'une taxe, la *dîme*<sup>\*</sup>, qui permet de faire vivre le prêtre.

Au cours de ce premier millénaire, les petites agglomérations de Dinant, Namur et Huy se développent en lien avec l'artisanat et le commerce, favorisés par le rayonnement et la dynamique des échanges axés sur la Meuse. Liège, devenue la capitale d'un évêché, prend progressivement son essor. Ces villes dépendent en partie du territoire de l'ensemble paysager pour l'approvisionnement des matières premières ; quelques grands chemins souvent difficilement praticables relient leurs ports aux établissements religieux.

La période d'instabilité qui suit l'effondrement de l'empire carolingien engendre la prise de pouvoir de comtes et seigneurs locaux qui tirent aussi parti des possibilités de défense du relief naturel et édifient des résidences fortifiées.



Photographie ancienne : E. Rahir, 1885, collection Société royale belge de Géographie.

Isolées, couronnant un éperon rocheux à environ 160 mètres de hauteur, les murailles ruinées de Montaigne (Onhaye) – classées Patrimoine exceptionnel – correspondent au château des comtes de Namur du 15<sup>e</sup> siècle (plusieurs aménagements ont succédé à la première résidence castrale établie vers 900). Malgré l'aspect puissant que l'on devine encore, son rôle militaire était secondaire et, de ce fait, il ne fut pas adapté pour faire face aux progrès de l'artillerie. Démoli par les Français au 16<sup>e</sup> siècle, il n'a pas été reconstruit.

## La multiplication des villages et hameaux : reflet de la croissance du 11<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle

Les caractéristiques paysagères essentielles du Plateau condrusien se mettent en place surtout à partir du milieu du 11<sup>e</sup> siècle. Elles reflètent le morcellement extrême de la propriété et des droits associés qui accompagne de grands défrichements et la multiplication des petites seigneuries locales, les seigneuries banales\*. Ce processus est favorisé par la proximité de la Meuse et par la configuration du relief alternant des ressources variées, pour les terres de cultures et l'élevage ainsi que pour les usages de l'eau et des bois. Il conduit à l'établissement de nouveaux noyaux d'habitat dont le nombre important révèle la croissance continue d'une région prospère.

Associant des éléments liés à la défense et à la résidence, symboles du pouvoir seigneurial, de multiples tours et donjons sont alors élevés. A leur pied, l'habitat se regroupe dans la basse-cour – exploitation agricole chargée d'approvisionner le château et ses occupants – et à proximité immédiate. La construction d'un lieu de culte, chapelle ou église entourée d'un cimetière emmurillé, accompagne généralement ce nouveau noyau d'habitat. Les fondateurs sont très souvent des seigneurs laïcs, élément révélateur de l'augmentation des moyens dans ces territoires.

Pour assurer la production agricole, le régime de l'openfield, système d'exploitation communautaire des terres qui associe étroitement la culture et l'élevage, est appliqué. La grande majorité de la population cultive des céréales dans les champs assolés (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 14) qui occupent les meilleures terres et entourent le lieu d'habitat. L'usage des ressources multiples offertes par les bois, forêts, essarts, haies bordant les chemins, près des fonds humides... complète les moyens de subsistance. La réduction constante des espaces libres, traditionnellement utilisés

pour le pâturage, engendre de fortes tensions. Vers le milieu du 13<sup>e</sup> siècle, la marque du pouvoir seigneurial se traduit aussi par l'attribution de droits aux communautés villageoises sur des terres qu'elles gèrent collectivement au profit du troupeau commun. Des toponymes tels que les Communes ou Comognes attestent encore de ce statut ancien.



Thynes (Dinant) est une bonne illustration de l'héritage des anciens complexes seigneuriaux situés au cœur de nombreux villages dans l'ensemble paysager. Sur un promontoire rocheux, le noyau s'est développé au départ d'un donjon (qui n'est pas le grand logis visible, plus tardif) et d'une petite église paroissiale (dont le chœur surmontant une crypte du 11<sup>e</sup> siècle a été conservé). Les bâtiments en moellons calcaires, en grande partie construits du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, forment aujourd'hui un ensemble d'une grande cohérence, articulé autour des anciennes cours (haute et basse).



Panneau de la « route de la Guerre\* de la Vache » (120 km). Ce conflit local du 14<sup>e</sup> siècle, qui a dégénéré en affrontement princier, révèle l'importance de cette région pour les grandes familles nobles. Il montre aussi que les petits seigneurs pouvaient encore leur opposer résistance pendant plusieurs années. Ici, passage du circuit touristique devant la ferme du Royer à Mozet (Gesves). La tour, bâtie seulement au 17<sup>e</sup> siècle, exprime la richesse de son constructeur, seigneur et maître de forges.

Les villes importantes qui s'étaient développées précocement, comme centres artisanaux et ports marchands, se situent dans la vallée de la Meuse c'est-à-dire en dehors de l'ensemble paysager. Au sein de ce dernier, pour les échanges courants, ce sont surtout les petits bourgs qui accueillent le marché local de leur aire de rayonnement, par exemple : à l'ouest, Fosses-la-Ville, Florennes et Walcourt (haut lieu de pèlerinage), au centre, Ciney (qui sert également d'étape sur le chemin de Huy à Dinant) et à l'est, Durbuy.



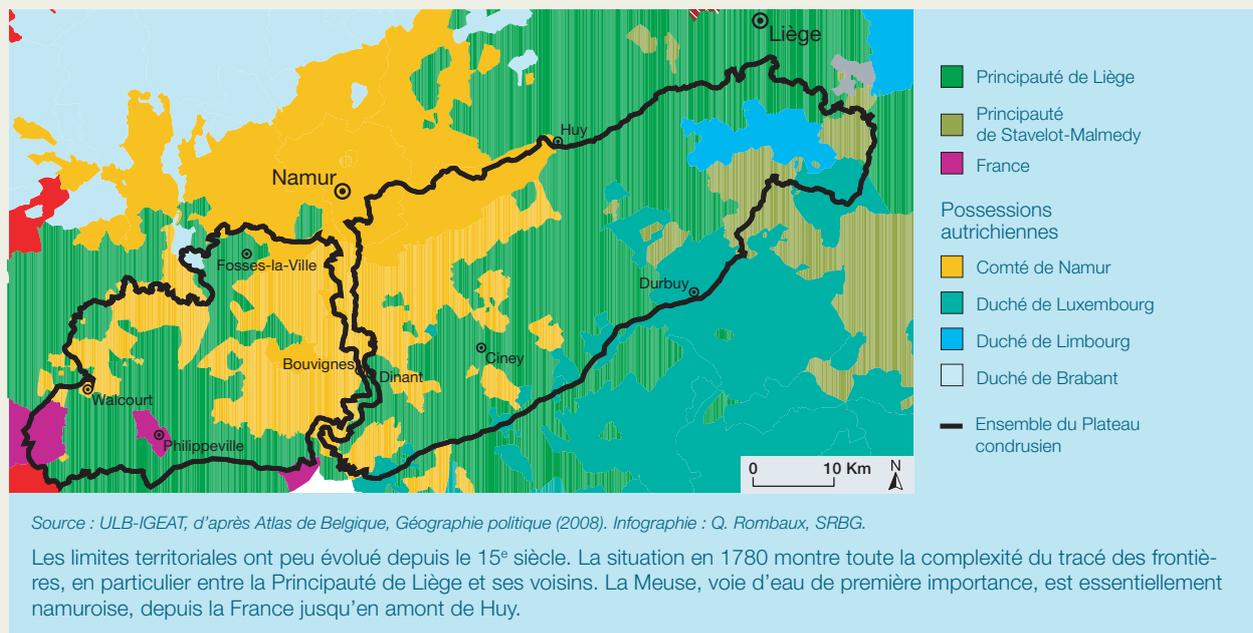
Dessin : J. Bernard © Institut Archéologique du Luxembourg, Arlon.

L'émergence de Durbuy marque la volonté du comte de Luxembourg de renforcer son pouvoir vers le nord, à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, quand les villes deviennent des enjeux principaux et sont protégées par une enceinte fortifiée. Durbuy connaît une certaine prospérité basée sur l'industrie du fer, au 16<sup>e</sup> siècle. Ici, son aspect au début du 17<sup>e</sup> siècle : un ancien moulin est accolé à l'enceinte ; celle-ci suit un bras de l'Ourthe et englobe le château situé en hauteur et emmurillé ; dans le bourg, les maisons en pan-de-bois ou en pierre sont mitoyennes.

## L'influence du développement de la métallurgie au 16<sup>e</sup> siècle

Du 15<sup>e</sup> siècle à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la population du centre de l'ensemble paysager dépend essentiellement du Comté de Namur. Ces Namurois sont réunis avec les Limbourgeois et les Luxembourgeois sous les mêmes couronnes étrangères successives, espagnoles et autrichiennes. Les Liégeois partagent quant à eux un statut d'indépendance avec les habitants de la petite principauté de Stavelot-Malmedy. Cependant, qu'ils soient soumis à des coutumes de pays particulières, des institutions supérieures communes ou non, la plupart des habitants des villages et hameaux partagent un mode de vie assez semblable.

Dans ce cadre politiquement divisé, la circulation des matières premières et des marchandises est freinée par les réglementations douanières, s'appliquant notamment à la navigation sur la Meuse, et par la difficulté à réaliser de grandes voies terrestres. Il faut remarquer également que les potentialités de ces territoires, essentiellement namurois et liégeois, sont assez similaires et que leurs produits se trouvent dès lors souvent en concurrence, particulièrement dans le domaine de la métallurgie. Ayant besoin d'argent, le pouvoir central met en vente des domaines, c'est-à-dire des droits seigneuriaux et les terres sur lesquelles ils s'exercent. Ces domaines sont achetés par de nombreux nobles et seigneurs locaux. Ceux-ci, surtout des laïcs, perçoivent la dîme et les revenus versés pour l'utilisation des moulins, le détournement des eaux, l'exploitation des mines et des bois...



Au début du 16<sup>e</sup> siècle, les progrès techniques obtenus dans le domaine de la métallurgie par l'utilisation des hauts-fourneaux se diffusent dans les territoires situés au sud du sillon Sambre Meuse. Les conséquences sont importantes pour l'ensemble paysager qui concentre les ressources naturelles complémentaires nécessaires, ainsi que les possibilités de mise en valeur par le capital de quelques personnes entreprenantes. Les nombreux cours d'eau sont assez puissants et constants pour entraîner des roues qui actionnent de puissants soufflets et leurs vallées peuvent être facilement aménagées pour cet usage ; les bois fournissent le charbon de bois qui sert de combustible ; le minerai de fer, qui est transformé en fonte, se trouve à faible profondeur et la roche calcaire, dont la combustion fournit la chaux, affleure sur les versants.



Extrait de J.-M. Duvosquel, *Album de Croÿ*, t. XIV : Comté de Namur, Bruxelles, Crédit Communal, planche 8 (1986).

Cette gouache du début du 17<sup>e</sup> siècle montre une forge active au bord de la Molinee, en amont de la confluence avec la Meuse (le fleuve est visible à l'arrière-plan). D'autres aménagements hydrauliques importants sont liés à la présence de l'abbaye cistercienne de Moulins (Anhée), créée au 13<sup>e</sup> siècle. Ils seront réorganisés aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles pour l'exploitation d'une importante usine à cuivre dont le fondateur intégrera une partie des anciens bâtiments de l'abbaye dans une nouvelle demeure de plaisance, toujours visible aujourd'hui.

Le processus de fabrication traditionnelle du fer engendre de multiples tâches qui procurent des revenus supplémentaires non négligeables aux paysans. Quand les travaux des champs sont moins prioritaires, une activité intense règne tant dans les campagnes que dans les bois et forêts : voituriers, bûcherons, charbonniers, mineurs, laveurs (de minerais), carriers, chauffourniers, forgerons... Les paysans qui entretiennent un peu de bétail – celui-ci, au contraire des récoltes, n'est pas touché par la dîme - peuvent en tirer un appoint en l'utilisant pour les transports. Les produits sont acheminés par brouettes, charrettes et, à plus longues distances, par chariots ou embarcations à fond plat, adaptées à la navigation sur les rivières qui mènent à la Meuse.

La sidérurgie se développe et la demande de fer ne cesse de croître, renforcée par une meilleure qualité du fer produit à un coût moindre. Les maîtres de forges, devenus des personnes influentes, acquièrent eux aussi des seigneuries. Ils rénovent des châteaux ou se construisent des demeures cossues, affichant ainsi une réussite économique qui permettra à leur famille d'accéder, ou de s'allier, à la noblesse.

A partir de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle (fin du règne de Charles Quint) et surtout au 17<sup>e</sup> siècle, les conditions de vie de la population se détériorent et s'aggravent au fil des guerres et passages de troupes, pestes et famines qui se succèdent. Les places fortes espagnoles (Mariembourg 1546 et Philippeville 1555) de la ligne de défense contre la France sont conquises et plusieurs anciens châteaux sont démantelés par les Français. Des villages sont détruits mais aussi des villes, comme Walcourt à l'extrême ouest de l'ensemble paysager. Beaucoup de fourneaux et de forges sont en ruines. Les bâtiments des grandes exploitations agricoles d'origine seigneuriale, qui jusqu'alors n'étaient pas jointifs notamment en raison des risques d'incendies, sont reconstruits en ordre serré autour d'une cour et présentent un aspect fermé face aux pillards. Au début du 18<sup>e</sup> siècle encore, leur protection est parfois exprimée par des tours qui leur donnent des allures de fermes fortifiées.

Les châteaux-fermes sont caractéristiques de l'ensemble paysager. Celui de Courrière (Assesse) affiche la réussite économique et sociale de son nouveau seigneur, marchand et maître de forges, qui l'a construit dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle (après avoir transformé la ferme de Royer à Gesves, voir p. 49). Vue sous cet angle, la tour carrée de l'église voisine semble intégrée dans l'imposant complexe fortifié qui a été rénové au 18<sup>e</sup> par un autre maître de forges. L'ampleur de la grange témoigne de l'importance des récoltes. Sans doute rebâtie, elle est en calcaire (tons gris) et se distingue ainsi légèrement des autres bâtiments en grès (tons plus dorés).



## Les paysages ruraux au 18<sup>e</sup> siècle

Après la Paix d'Utrecht (1713), la période autrichienne amène une certaine stabilité politique qui, combinée à une amélioration des rendements des cultures, favorise une augmentation progressive de la population. La culture des céréales nécessite une main d'œuvre nombreuse, notamment pour le travail de la moisson. Elle est toujours basée sur l'assolement triennal et l'organisation collective du travail qui impliquent le maintien de l'habitat groupé. Ainsi, cette dernière caractéristique se renforce ; elle marque encore fortement les villages de l'ensemble paysager.

Pour forcer la mise en culture des terres moins rentables, les biens communaux non boisés sont parfois partagés au profit de quelques familles pauvres. Mais ces mesures ont peu de succès car elles concernent les terres incultes, nécessaires pour le pâturage du petit bétail et des troupeaux de moutons qui prennent de l'importance. Les forêts se présentent souvent en taillis sous futaie, voire en taillis simples, traitements qui répondent mieux aux besoins en charbon de bois tout en permettant le pâturage.

Les maîtres de forges jouissent de privilèges pour exploiter le bois à peu de frais dans les forêts domaniales proches des fourneaux, des forges et des ateliers dont la multiplication reflète la diversification des productions. Les activités se concentrent surtout sur la rive droite de la Meuse namuroise et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, où le minerai est plus abondant et où la force des nombreux cours d'eau permet la succession de plusieurs roues, actives toute l'année. Les établissements sont également nombreux dans la basse vallée de l'Ourthe, où la production de barres de fer, qui peut être acheminée par la voie d'eau, est intensivement utilisée pour la fabrication de clous et d'armes à Liège.



Source : carte de Ferraris, Assesse 137 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Au cours du 18<sup>e</sup> siècle, un réseau de routes principales, praticables en toutes saisons, est progressivement établi. La construction de la chaussée de Namur à Luxembourg (aujourd'hui N4) nécessite de nombreux détours pour éviter la Principauté de Liège et s'étale sur plusieurs décennies. Orientée nord-ouest sud-est, large et rectiligne, cette chaussée est bien identifiable sur cet extrait de la carte de Ferraris. Au niveau de l'inflexion, un changement d'aspect et de nom (Chaussée puis Grand Chemin) marque probablement la limite entre le tronçon de la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle et celui de la seconde moitié. A l'est du hameau de Courrière (Assesse), les abords du château nommé Haute Corioule reflètent l'aisance de ses propriétaires et la nouvelle mode des jardins réguliers.



Source : carte de Ferraris, Fosses 99 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Cet extrait de la carte de Ferraris illustre bien l'aménagement conséquent des cours d'eau pour l'utilisation de l'énergie hydraulique : dans le fond herbager de la vallée de la Biesme, bassins réservoirs et biefs de dérivation bordés d'arbres se succèdent rapidement entre Biesme (Mettet) et Gougny (Gerpennes). D'amont en aval, ils permettent d'actionner les roues du Moulin de Biesme, de la Forge de Hatere, du Fourneau de Gougny, de la Forge de Gougny et de la Forge Puissant. L'expérience de la maîtrise de l'eau par les maîtres de forges se manifeste aussi bien souvent dans la composition des parcs et jardins de leurs châteaux de plaisance (Annevoie en est l'exemple le plus connu).



Source : carte de Ferraris, Fosses 99 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

De vastes étendues boisées sont encore présentes dans l'Entre-Sambre-Meuse à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Les noms de Bois du Chapitre de Fosse, Bois du Prince de Liège, Bois de l'Abbé... évoquent leur appartenance seigneuriale sous l'Ancien Régime. De nombreux étangs, utilisés comme viviers, complètent les ressources. Selon les mémoires qui accompagnent la carte de Ferraris, le grand Etang du Prince (à la lisière est) est régulièrement asséché pour être mis en culture et il appartient alternativement deux ans aux Liégeois et un an aux Namurois.

## Au 19<sup>e</sup> siècle, les derniers défrichements puis l'essor de l'élevage marquent les paysages de plateaux

Dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, un nouvel habitat se disperse entre les noyaux anciens. En effet, de grands massifs forestiers passés dans le domaine public sont achetés principalement par quelques gros propriétaires, nobles souhaitant agrandir leurs propriétés mais aussi personnages enrichis voulant placer leur capital, renforcer leur prestige et gagner du pouvoir. C'est l'époque des derniers grands défrichements comme ceux des forêts de Biert-le-Roy, Biert-l'Abbé et d'une partie de Haute-Marlagne en Entre-Sambre-et-Meuse. La mise en culture des terres s'accompagne d'un parcellement typique associé à des petites fermes dispersées ou à la construction de grosses exploitations isolées au milieu de terres, telles celles gagnées sur le Bois du Prince.

Lorsque la crise agricole liée à l'importation des céréales américaines survient en 1880, les potentialités de la région permettent l'essor de l'élevage bovin : de nombreux ruisseaux y coulent et une partie des terres peut être convertie en bonnes pâtures. Ce mouvement est favorisé par les améliorations techniques qui marquent non seulement la culture mais aussi l'élevage. Il s'accompagne d'une multiplication des grosses fermes isolées. L'extension des prairies permanentes modifie l'aspect des espaces agricoles (cultures et pâturages) dont les usages se séparent désormais nettement de ceux des espaces boisés. Ces derniers, qui constituent toujours des réserves de gibier pour la chasse, fournissent les produits ligneux nécessaires à l'exploitation des mines (bois de soutènement) et à la création du réseau ferré (traverses), en plein développement.

## Les vallées accueillent surtout le chemin de fer, les carrières et les premiers touristes

La tradition et le savoir-faire hérités de la métallurgie traditionnelle au charbon de bois sous-tendent l'essor des deux bassins houillers de Charleroi et de Liège, quand l'utilisation du charbon de terre se généralise et que la complexité des procédés nécessite de plus grandes entreprises localisées à proximité des gisements de houille. Cependant, les hauts-fourneaux utilisant le charbon de bois se maintiennent encore pour un temps dans plusieurs vallées, comme celle de la Molinee et de l'Eau d'Yves, où la construction de lignes de chemins de fer, franchissant les reliefs à force de viaducs et de tunnels, a permis l'acheminement des matériaux et attiré aussi de nouvelles fabriques. Le fer encore contenu dans d'anciens déchets, connus sous le nom de « crayats des sarrazins », est même réexploité.

Le chemin de fer favorise aussi l'extraction et le travail de la pierre quand, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ce secteur bénéficie également de progrès techniques. De nombreuses carrières de calcaire ou de grès sont en exploitation, plutôt essaimées le long des affleurements rocheux qui s'orientent d'est en ouest ou dans les vallées secondaires, comme celles du Bocq et du Hoyoux. Elles sont davantage concentrées dans les vallées de l'Ourthe et de la basse Amblève, où l'épaisseur des bancs est importante, ainsi qu'à l'est de cette vallée, vers Sprimont.

Toutes ces activités utilisent l'abondante main d'œuvre d'une population en forte croissance. Une part importante des habitants se rend aussi journalièrement dans les bassins de Charleroi et Liège, en train ou en vicinal. Des petits centres, tel Florennes, situé au croisement de plusieurs lignes de voyageurs, ou Havelange, davantage basé sur le transport de marchandises, prennent une certaine importance du fait des activités qui se développent autour de leur gare, à proximité de laquelle se trouvent parfois de petits hôtels. Dans les villages et hameaux, l'habitat se densifie, les rues s'allongent et de nouveaux quartiers sont construits sous la forme de rangées de petites maisons de journaliers ou d'ouvriers, typiques du 19<sup>e</sup> siècle.



Photographie ancienne : E. Rahir, collection Société royale belge de Géographie.

Témoin de la forte croissance démographique du 19<sup>e</sup> siècle, cette succession de maisons mitoyennes correspond à l'habitat de petits paysans ou d'ouvriers paysans ; l'utilisation des « devants de portes » permet d'y entasser divers outils, du bois... Cette scène a été photographiée en 1895, dans la vallée de l'Ourthe, non loin de la gare de Poulseur (Comblain-au-Pont), au pied du donjon ruiné.

Les versants de vallées encaissées présentent çà et là des affleurements rocheux parfois spectaculaires, surtout quand les bancs érodés sont orientés verticalement. Leur aspect pittoresque est renforcé par la présence de châteaux aux ruines romantiques. Dans la vallée de l'Ourthe, ces caractéristiques attirent les citadins de Liège, venant profiter de l'air moins pollué de la campagne : tout d'abord les plus aisés se font parfois construire des villas, en particulier autour de Tilff et Esneux ; ensuite, le temps des dimanches surtout, des foules viennent s'ébattre sur les prés, profitant de l'eau et de l'animation des petits établissements, des laiteries, situées non loin des stations du chemin de fer.

Les alentours d'Esneux et de la presqu'île où se situe le hameau de Ham (partie d'un ensemble classé Patrimoine exceptionnel) ont été, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le point de ralliement de tout un groupe d'écrivains et d'artistes dont certains se sont fortement mobilisés pour la défense des arbres et des sites. Parmi eux, Auguste Donnay, dont plusieurs tableaux figurent les rives de l'Ourthe où il s'est installé définitivement, à Méry, en 1905.



Peinture : A. Donnay, coll. Privée.